



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 21 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections municipales des 15 et 22 mars 2020 5 jours pour déposer les candidatures

Au vendredi 21 février 2020 à 12h00, 123 listes ont été déposées en Ardèche pour les communes de 1000 habitants et plus, soit 82 communes avec au moins une liste.

- **Arrondissement de Privas** (26 communes) : 37 listes déposées – 24 communes (sur 26) ont déposé au moins une liste soit 92 %

- **Arrondissement de Largentière** (29 communes) : 36 listes déposées - 24 communes (sur 29) ont déposé au moins une liste soit 83 %

- **Arrondissement de Tournon-sur-Rhône** (38 communes) : 50 listes déposées - 34 communes (sur 38) ont déposé au moins une liste soit 89 %

À noter que toutes les communes de 3500 habitants et plus sont couvertes avec au moins une liste.

Les candidats ont **jusqu'au jeudi 27 février 2020, à 18h**, pour déposer leur liste. Afin d'éviter une trop forte affluence les derniers jours, il leur est recommandé **de prendre rendez-vous** auprès la préfecture ou de la sous-préfecture de rattachement, en téléphonant aux numéros suivants :

- Largentière : 04 75 89 90 90
- Privas : 06 10 71 50 68
- Tournon-sur-Rhône : 04 75 07 07 70

Un accueil sans rendez-vous est toujours possible aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés du jeudi 6 février au mercredi 26 février, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (15h30 les vendredis)
- Le samedi 22 février de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 27 février, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 18h00

Il reste aux candidats 5 jours pour déposer leur liste.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 14 ou 04 75 66 50 07
Courriel. : pref-communication@ardeche.gouv.fr